

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU-LA MOTTE

Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 18 juin 2024 à 19h.

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école, le dix-huit juin de l'an deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes	Cindy Larochelle	Naomie Faucher
	Nathalie Plourde	Lucie Crépeault
	Marie-Pier Hébert	Pryscylla Traboulsi- Provost
	Mélanie Langlois	Valérie Pomerleau
	Marie-France Leclerc	

ABSENCES

Mme Marie-Claire Bérubé-Leblanc
M. Guillaume Turpin

**1. ACCUEIL,
PRÉSENCE ET
VÉRIFICATION
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Naomie Faucher.

Il est 19h00.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Mme Naomie Faucher fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-906-23	IL EST RÉSOLU à l'unanimité,
	QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il a été rédigé.
	ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 30 AVRIL 2024**

CE 907-23	IL EST RÉSOLU à l'unanimité;
	QUE le procès-verbal du 30 avril 2024 soit adopté tel qu'il a été rédigé.
	ADOPTÉE.

**4. ADOPTION DU
BUDGET ÉCOLE
2024-2025**

Mme Valérie Pomerleau présente le budget école de 2024-2025.

CE 908-23	IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Pier Hébert,
	QUE le budget école soit adopté tel qu'il a été présenté.
	ADOPTÉE.

**5. ADOPTION DU
BUDGET SERVICE
DE GARDE 2024-
2025**

Mme Valérie Pomerleau présente le budget service de garde.

CE 909-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Cindy Larochelle,

QUE le budget service de garde soit adopté tel qu'il a été
présenté.

ADOPTÉE.

**6. ADOPTION DE
LA LISTE DES
EFFETS
SCOLAIRES ET LE
MATÉRIEL
DIDACTIQUE
2024-2025**

Mme Valérie Pomerleau présente les listes des effets scolaires et du matériel didactique.

CE 910-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Mélanie Langlois,

QUE les listes des effets scolaires et du matériel didactique
soient adoptées tels qu'ils ont été présentés.

ADOPTÉE.

**7. ACTE
D'ÉTABLISSEMENT**

Mme Pomerleau présente le nouvel acte d'établissement.

**8. APPROUVER LA
GRILLE-HORAIRE
2024-2025**

Mme Pomerleau présente la nouvelle grille-horaire 2024-2025.

CE 911-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Pryscylla Traboulsi-
Provost,

QUE la grille-horaire soit approuvée telle qu'elle a été
présentée.

APPROUVÉE.

**9. APPROUVER LA
GRILLE-MATIÈRE
2024-2025**

Mme Pomerleau présente la nouvelle grille-matière 2024-2025.

CE 912-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Pier Hébert,

QUE la grille-matière soit approuvée telle qu'elle a été
présentée.

APPROUVÉE.

**10. CAPSULES DE
LA FORMATION
OBLIGATOIRE DE
C.É.**

Mme Pomerleau présente les capsules à visionner par les membres.

11. SUIVIS ÉCOLE

a. Direction.

i. Dévoilement du logo.

Très beau logo minimaliste qui démontre bien l'essence des 2 écoles.

ii. Calendrier des journées de concertation.

Les dates des journées de concertation sont le 11 septembre, 26 novembre et 20 février.

iii. Compte-rendu du Fonds Ange Gardien.

Il n'y a pas de compte-rendu.

b. 1^{er} cycle

- Projet de lecture.
- Les plans de la serre ont été donnés aux gens.
- Activités durant la dernière semaine.

c. 2^e cycle

Aucun.

d. 3^e cycle

- Soirée théâtre un franc succès!
- Activités durant la dernière semaine.
- Collations des grades des 6^e année.
- Les papillons se sont envolés.

12. CORRESPONDANCE Aucune.
REÇUE

13. QUESTIONS Aucune.
DU PUBLIC

14. VARIA

- a. Comité de parents : sondage pour comprendre l'implication des parents au comité. Des informations seront envoyées pour inciter les parents à s'impliquer.

15. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE

CE-913-23 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19h40.

Naomie Faucher, Présidente

Mélanie Langlois, secrétaire